



## Donner un préavis a son propriétaire

Par **betty**, le **19/07/2010** à **17:28**

Bonjour,  
je vous écris car je me pose une question. Voilà ma situation: j'habite avec mon mari et ma fille de 3 mois dans une maison de 50m<sup>2</sup>, nous voulons déménager pour une maison plus grande que nous avons déjà trouvée. Sur mon bail actuelle il y a pas de durée pour la location de la maison. Ma question est: je dois donner un préavis de combien de mois?  
merci d'avance pour vos réponses

Par **aliren27**, le **22/07/2010** à **10:03**

bonjour,

si vous êtes en meublé 1 mois, en location vide 3 mois (1 mois si vous êtes licencié, en fin de CDD, perdu votre emploi et en trouvant un autre, premier emploi,)

Cordialement

aline